

DRESSEZ L'INVENTAIRE DE VOTRE MAISON

N'attendez pas le jour où vous devez faire une demande d'indemnité pour des biens endommagés, perdus ou volés, avant de dresser une liste détaillée des biens que contient votre maison. Sous le coup de stress et d'anxiété, vous aurez peut-être de la difficulté à vous rappeler toutes vos possessions et à les noter. Il vaut mieux prendre le temps de faire l'inventaire de votre maison dès maintenant!

Voici quelques conseils utiles :

1. La façon la plus efficace de dresser un inventaire est de parcourir votre maison pièce par pièce. Ceci comprend le garage, le sous-sol, le grenier et la remise à l'extérieur.
2. Inscrivez le contenu de chaque pièce. Votre liste doit comprendre ce qui suit :
 - revêtements de plancher et rideaux
 - mobilier et armoires
 - appareils électroménagers
 - matériel informatique ou électronique
 - CD/DVD/VHS /livres
 - jouets et jeux
 - contenu des penderies, armoires et tiroirs
 - matériel sportif
 - matériel de plein air
 - objets d'art
 - antiquités
 - bijoux
 - objets de collection

Lorsque vous notez les objets de valeur, ne manquez pas d'inclure le nom du fabricant (la marque), le modèle et le numéro de série (le cas échéant), ainsi que la méthode d'acquisition (p. ex. : acheté, hérité ou reçu en cadeau), la date d'achat ou de réception et le coût ou la valeur approximative.

3. Il est à conseiller de prendre des photos ou des enregistrements vidéo de chaque pièce, en mettant les objets de valeur en évidence.
4. Joignez à cette liste des photocopies des reçus et des évaluations des objets de valeur, ainsi que des documents de famille importants (p.ex. : testament, titres et actes de propriété, certificats de naissance, passeports, numéros de cartes de crédit, numéros de comptes).
5. Conservez votre liste avec les photos, vidéos ou documents dans un coffre-fort étanche et à l'épreuve au feu, en lieu sûr en dehors de votre foyer, par exemple dans un coffre bancaire.
6. Enfin, n'oubliez pas de choisir une méthode simple pour noter toutes les nouvelles acquisitions importantes et pour mettre à jour votre inventaire de façon périodique.

Pour de plus amples renseignements sur l'assurance, visitez le site : www.fSCO.gov.on.ca.

Commission des Services financiers de l'Ontario
5160, rue Yonge
Toronto (Ontario)
M2N 6L9
Téléphone : (416) 250-7250
Sans frais : 1-800-668-0128
ATS : (416) 590-7108, 1-800-387-0584
Site Web de la CSFO : www.fSCO.gov.on.ca